

Obtenez votre permis plus vite : Validez votre dossier ANTS du premier coup

Identité et État Civil

- Pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité ou passeport).
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou avis d'imposition).
- Attestation de recensement ou certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les 16-25 ans.
- ASSR 2 ou ASR pour les candidats nés après 1988.

Photo et Signature Numérique

- Code e-photo à 22 chiffres obtenu auprès d'un photographe ou d'une cabine agréée ANTS.
- Assurez-vous que la photo est récente (moins de 6 mois) et respecte les normes officielles.
- La signature numérique doit être parfaitement lisible et centrée dans la zone prévue.

Documents Spécifiques (selon votre situation)

- Certificat médical de moins de 2 ans si vous avez fait l'objet d'une annulation ou suspension de permis.
- Permis de conduire actuel si vous demandez une extension de catégorie.
- Attestation de suivi de formation (pour les candidats en conduite accompagnée ou supervisée).

Les 3 règles d'or pour éviter le rejet

- Vérifiez la lisibilité : chaque document doit être scanné ou photographié en couleur, sans reflet et avec les quatre coins visibles.
- Conformité du justificatif : le document doit être au nom du candidat (ou attestation d'hébergement signée avec pièce d'identité de l'hébergeant).
- Validité : vérifiez scrupuleusement les dates d'expiration de vos pièces d'identité avant de valider votre demande.